

LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

GRILLE TARIFAIRE



À compter de 2024, vous recevrez une facture qui correspondra à la production de vos déchets.
➤ Seule la collecte du bac d'ordures ménagères sera facturée, pas celle du bac jaune.

À compter du 1^{er} janvier 2024, Pays de Montbéliard Agglomération instaure une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) sur l'ensemble de ses 72 communes.

Tarifs annuels, en application de la délibération du Conseil Communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération du 10 mars 2022.

J'habite une maison ou un appartement

CAS N°1 J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

➔ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au foyer**

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 13 ^e levée)	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

CAS N°2 J'UTILISE UN POINT DE REGROUPEMENT POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

➔ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au foyer**

	1 PERS.	2 À 3 PERS.	4 À 5 PERS.	6 PERS. ET PLUS
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait ouvertures **	113,08 € avec 32 ouvertures / an incluses	152,12 € avec 48 ouvertures / an incluses	258,30 € avec 96 ouvertures / an incluses	316,09 € avec 144 ouvertures / an incluses
PART VARIABLE Tarif de l'ouverture supplémentaire hors forfait **	1,20 € à partir de la 33 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 49 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 97 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 145 ^e ouverture

CAS N°3 J'UTILISE UN BAC COMMUN EN HABITAT COLLECTIF POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

➔ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au bailleur ou syndic qui se charge de la répartition de la facturation entre les foyers**

	BAC 240 LITRES	BAC 360 LITRES	BAC 770 LITRES
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 13 ^e levée)	9,72 €	12,96 €	27,72 €

(*) La part fixe comprend l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets (ordures ménagères, déchets recyclables ; biodéchets, déchèteries, ...).

(**) Chaque foyer disposera d'un badge individuel, permettant l'ouverture du tambour.

Je suis propriétaire d'une résidence secondaire

CAS N°1 J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au propriétaire**

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 6 levées / an	94,84 €	124,76 €	209,05 €	250,42 €	495,77€
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 7 ^e levée)	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

CAS N°2 J'UTILISE UN POINT DE REGROUPEMENT POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au propriétaire**

	1 PERS.	2 À 3 PERS.	4 À 5 PERS.	6 PERS. ET PLUS
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait ouvertures **	94,84 € avec 16 ouvertures / an incluses	124,76 € avec 24 ouvertures / an incluses	209,05 € avec 48 ouvertures / an incluses	250,42 € avec 72 ouvertures / an incluses
PART VARIABLE Tarif de l'ouverture supplémentaire hors forfait **	1,20 € à partir de la 17 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 25 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 49 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 73 ^e ouverture

Je suis un professionnel

J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES ASSIMILÉES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **aux professionnels** : agriculteurs, entreprises, artisans, commerçants, professions libérales, administrations (autres que les communes et la communauté d'agglomération ***), **uniquement pour les ordures ménagères assimilées** (ne concerne pas les déchets spécifiques liés à l'activité du professionnel) en fonction d'une grille de dotation restant à définir

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 13 ^e levée)	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

(*) La part fixe comprend l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets (ordures ménagères, déchets recyclables, biodéchets, déchèteries...).

(**) Chaque foyer disposera d'un badge individuel, permettant l'ouverture du tambour.

(***) Cas particulier des communes et de la communauté d'agglomération : une seule part fixe correspondant à un bac dont la dimension sera définie avec les Maires concernés puis paiement des levées supplémentaires de chaque bac.

Achetez mieux, jetez moins et triezy au maximum pour limiter votre production de déchets !

Appelez-nous au

03 81 31 84 99

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 17h

PMA, Direction collectes des déchets



SUIVEZ-NOUS
aggl-montbeliard.fr

